

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

CABINET DU PRÉFET
DIRECTION DES SÉCURITÉS
BUREAU DES POLICES ADMINISTRATIVES
DE LA SÉCURITÉ

ARRÊTE

**portant liste des personnes habilitées dans le département de Loir-et-Cher
à dispenser la formation et à délivrer l'attestation d'aptitude
mentionnées à l'article L 211-13-1 du code rural et de la pêche maritime
aux propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories**

Le Préfet de Loir-et-Cher,

VU le code rural et de la pêche maritime ;

VU l'arrêté interministériel du 8 avril 2009 modifié fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévues à l'article L 211-13-1 du code rural ;

VU l'arrêté interministériel du 8 avril 2009 modifié fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L 211-13-1 du code rural ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014281-0006 du 08 octobre 2014 fixant la liste des personnes habilitées en Loir-et-Cher à dispenser la formation et à délivrer l'attestation d'aptitude mentionnées à l'article L 211-13-1 du code rural et de la pêche maritime aux propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories ;

VU l'habilitation délivrée à chacun des intéressés ;

SUR la proposition de Madame la Directrice du Cabinet de la préfecture,

A R R Ê T E

ARTICLE 1er : La liste des personnes habilitées dans le département de Loir-et-Cher à dispenser la formation et à délivrer l'attestation d'aptitude mentionnées à l'article L 211-13-1 du code rural et de la pêche maritime aux propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories est annexée au présent arrêté.

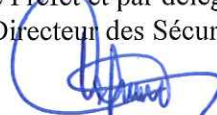
ARTICLE 2 : La présente liste fait l'objet d'une mise à jour permanente. Elle est tenue à la disposition du public à la préfecture et dans les mairies.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté abroge et remplace le précédent arrêté préfectoral du 08 octobre 2014.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice du Cabinet de la préfecture, Madame la directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, Mesdames et Messieurs les maires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Blois, le 17 novembre 2017

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur des Sécurités



Laurent VIGNAUD

Annexe à l'arrêté préfectoral
portant liste des personnes habilitées en Loir-et-Cher
à dispenser la formation et à délivrer l'attestation d'aptitude mentionnées à l'article L 211-13-1
du code rural et de la pêche maritime
aux propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories

NUMÉRO D'HABILITATION	NOM	ADRESSE PROFESSIONNELLE	LIEU DE DELIVRANCE DE LA FORMATION	TÉLÉPHONE
<i>F-41-09-001</i> F-41-14-001	BERTIN Valérie	87 rue des Mésanges 41220 VILLENY	70 rue des Blancs Bouleaux 41220 VILLENY	02.54.83.63.25 06.19.71.86.38
<i>F-41-09-003</i> F-41-15-003	FOUGÈRES Philippe	Club canin FLAIR ET CROCS "Le Vieux Cher" 41400 FAVEROLLES SUR CHER	Club canin FLAIR ET CROCS "Le Vieux Cher" 41400 FAVEROLLES SUR CHER	02.54.32.87.19 06.64.70.16.86
<i>F-41-09-004</i> F-41-15-004	GROISY Bernard	Cercle canin montrichardais "Les Maisons Rouges" 41400 SAINT JULIEN DE CHEDON	Cercle canin montrichardais "Les Maisons Rouges" 41400 SAINT JULIEN DE CHEDON	02.54.32.17.81
<i>F-41-10-005</i> F-41-15-005	GRAÇA Valérie	Club canin "La Jossetière" 41360 EPUISAY	Club canin "La Jossetière" 41360 EPUISAY	02.54.72.15.94
<i>F-41-10-011</i> F-41-15-011	BEYNETTE Marie-Ange	3 rue du 8 mai 1945 41400 PONTLEVOY	Cercle Canin Montrichardais Lieudit "Les Maisons Rouges" 41400 SAINT JULIEN DE CHEDON	02.54.71.53.37
F-41-10-014 F-41-15-015	JOUANAUD Pascal	Club Cynophile Blaisois Vallée du Poiriou 41000 VILLERBON	Club Cynophile Blaisois Vallée du Poiriou 41000 VILLERBON	02.54.80.03.60
F-41-13-016	THILLIER Jacques	Club de sport canin de Saint- Laurent-Nouan chemin de Tuffet 41220 SAINT LAURENT NOUAN	Club de sport canin de Saint-Laurent- Nouan chemin de Tuffet 41220 SAINT LAURENT NOUAN	02.54.33.38.79 06.18.77.21.20
F-41-15-017	BOUTEMY Bernard	Villeprovert 41160 MOREE	Villeprovert 41160 MOREE	02.54.82.75.69
F-41-15-018	SAUSSAYE Thierry	17 rue de la Treille 41000 SAINT-SULPICE-DE- POMMERAY	Vallée du Poiriou 41000 VILLERBON	06.86.43.33.07
F-41-15-019	SIMON Julie	13 rue Agnès Sorel 41500 SUEVRES	Vallée du Poiriou 41000 VILLERBON	06.32448555
F-41-17-01	BOUTET Laurent	4 rue des Jardins 41370 SAINT LEONARD EN BEAUCE	À domicile Chez les Particuliers	02 54 72 39 22 07 85 61 02 17